

Vie de la commune

...Brèves...

♦ Pour un village propre



Avec le printemps qui arrive, n'oublions pas les gestes simples :

- Nettoyer les trottoirs aux alentours de nos maisons.
- Tailler arbres et haies en limite de propriété.
- Ramasser les papiers, plastiques... qui traînent.

Tous ensemble respectons l'environnement dans lequel nous vivons !

♦ Cartes d'identité :



Depuis le 22 mars dans le Doubs, les demandes de délivrance ou de renouvellement de cartes d'identité se font sous forme dématérialisée, c'est-à-dire en remplissant le formulaire « Pré-demande ONI » sur le site <https://www.service-public.fr>. Cette démarche vous attribue un n° de demande (10 chiffres) qui vous sera utile pour aller retirer votre carte Nationale d'Identité. Vous pourrez être alertés par SMS dès qu'elle sera disponible. Les usagers peuvent prendre dans n'importe quelle commune à condition que celle-ci soit équipée du « Dispositif de renouvellement ». 5 communes de la CAGB sont équipées : Besançon, Ecole-Valentin, Marchaux, Saint-Vit, et Soire. Il y en a 25 dans le Doubs, la commune de Pouilley-Français pour permettre aux habitants, qui n'ont pas internet, de se présenter en mairie en à fait la demande à la Préfecture...

♦ Eoliennes communiquées :

La Municipalité de Pouilley-Français n'a aucun lien avec "Les amis de Beauregard" dont le Président est M. Christophe Chalandre de Beauregard-Vertière et le vice-président M. Noël Baekler de Pouilley-Français. Cette association a son siège à Landresse-Vertière.

♦ VRAI OU FAUX ?

• Les éoliennes impactent-elles les oiseaux ?

FAUX

Les études européennes (dont l'étude de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage) font état d'une moyenne de 0,4 à 1,3 oiseaux tués par éolienne et par an, un chiffre très faible par rapport aux dommages causés par la circulation routière (on pourrait y associer le gibier), les pylônes électriques, les lignes à haute tension ou les baies vitrées.

• Le nucléaire défigure-t-il les paysages bien plus que les éoliennes ?

VRAI

Il y a en France environ 9 685 éoliennes (2015) (et 30 000 en Allemagne). C'est fort peu comparé aux 200 000 grands pylônes électriques - et aux lignes qu'ils portent - qui défigurent la France et ses beaux paysages... C'est le nucléaire, du fait de l'extrême centralisation de sa production, qui est la cause du si grand nombre de pylônes, car il faut acheminer l'électricité sur des centaines de kilomètres. (Pour les éoliennes les lignes sont souterraines).

• L'impact des éoliennes sur les riverains est mauvais ?

FAUX

En matière de nuisances sonores, 76 % des riverains n'entendent jamais les éoliennes ; seuls 7 % se disent gênés par le bruit des pales. Quant à la pollution visuelle, 71 % des habitants estiment les turbines bien intégrées au paysage.

Si 70 % des Français vivant près d'un parc ont une bonne image des éoliennes, 61 % d'entre eux ne savent pas dire si ces turbines représentent un avantage ou un inconvénient pour eux.

Les sondés sont nombreux (61 %) à mettre en avant les effets positifs pour l'environnement des parcs proches de chez eux.

• Les éoliennes devront-elles remplacer les centrales nucléaires ?

FAUX

Pour tenter de décredibiliser les énergies renouvelables, les pronucléaires calculent le nombre d'éoliennes qu'il faudrait pour remplacer les réacteurs nucléaires. C'est absurde : la première chose à faire est de réduire la consommation d'énergie et d'éliminer les immenses gaspillages. Pour justifier le nucléaire, la surconsommation d'électricité est un véritable sport national !

• Les éoliennes sont-elles un levier de création d'emploi ?

VRAI

Avec près de 2 000 emplois créés en 1 an et près de 4 000 en 2 ans, la pertinence de l'éolien comme levier de création d'emplois durables dans les territoires est confirmée de façon incontestable. Les chiffres de l'Observatoire de l'Eolien de France indiquent qu'au 31/12/2015, la filière éolienne comptait 790 sociétés actives dans le secteur et 14 470 emplois sur le territoire français. Une augmentation de + 15,6 % d'emploi dans le secteur par rapport à 2014.

• Le projet éolien sur Pouilley-Français est-il enterré ?

FAUX

La municipalité suit le projet et ne signera pas "un contrat en blanc" à la société Opale énergies. Les detracteurs du projet sont souvent mal informés... Une information donnée au public doit être juste, vérifiée et ne doit pas semer le doute dans l'esprit des habitants. (La porte de la mairie n'est pas fermée et nous sommes ouvert à tout échange).

La municipalité poursuit ses négociations et nous sommes en attente de renseignements et d'engagements précis, c'est sur ces 3 points que notre décision sera prise :

1- S'agissant de partie "humaine" du projet, des études (bruits, nuisances etc.), sont en cours, un rapport détaillé précis est en cours de finalisation.

2- S'agissant de la faisabilité, on attend la position de la CAGB et d'Opale énergie face aux demandes formulées.

3- S'agissant de la compensation forêt, nous sommes en attente de la position de l'ONF et aussi d'Opale énergie suite à nos demandes.

Concernant le point 2, compte tenu du manque de recettes pour la commune (et cela ne va pas aller dans le bon sens !), il est important de trouver des nouvelles ressources. Les éoliennes "peuvent en être une", tout le monde y gagnera.

Quelques exemples sur les futurs projets possibles : travaux pour le village, réduction de la note d'électricité pour chaque foyer, maison des associations, gestion des écoles sur Pouilley-Français, nouvelle Maison pour tous, restauration de l'église, internet haut débit... etc.

♦ Pour tout savoir sur le projet éolien : <http://www.commune-de-pouilley-francais.fr>

Information éolienne :

Le vent est une énergie naturelle capable de créer de l'électricité ou une force mécanique : c'est l'énergie éolienne. Le mot éolien vient du grec « Éole », dieu du vent, signifiant « rapide » « vif » et qui désignait dans l'antiquité grec le dieu du vent. Ce mot est également utilisé pour nommer les machines qui utilisent cette énergie : les éoliennes.

L'utilisation de cette énergie n'a aucun effet néfaste pour l'environnement. Ceci fait d'elle une énergie propre qui est une réelle alternative au problème de gestion des déchets nucléaires et aux émissions de gaz à effet de serre. Les éoliennes représentent également une chance, pour plus de deux milliards de personnes isolées, d'accéder enfin à l'électricité. De plus, ces machines peu coûteuses à long terme, sont une véritable possibilité d'économie à la vue de la consommation croissante en énergie.

Les éoliennes ont-elles un impact sur la santé ?

Les associations hostiles au développement de cette forme d'énergie prétendent que les éoliennes ont des effets négatifs sur la santé pour trois raisons : le bruit, les infrasons, l'exposition aux effets stroboscopiques.

1. Le bruit

Les éoliennes installées aujourd'hui (d'une puissance de 2 à 3 MW) se caractérisent par des émissions sonores de plus en plus faibles. Le volume sonore d'une éolienne en fonctionnement à 500 mètres de distance s'élève, à l'extérieur d'une habitation, à 35 décibels (db), soit l'équivalent d'une conversation chuchotée, tandis que le niveau gênant de bruit se situe autour de 60 db et les premiers risques pour la santé autour de 90 db (Impacts sanitaires du bruit généré par les éoliennes, AFFSET, 2008).

En 2013, confirmant les conclusions de son rapport de 2008, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) indiquait que « les émissions sonores des éoliennes ne sont pas suffisantes pour générer des conséquences sanitaires directes en ce qui concerne les effets auditifs ».

Une enquête réalisée en mai 2015 par l'institut de sondage BVA auprès de 900 personnes vivant dans un rayon de 600 à 1 000 mètres de parcs éoliens révèle que 84% des personnes interrogées estiment que le parc éolien est situé à bonne distance. Interrogés également sur les éléments négatifs d'un parc éolien, 1% seulement des riverains évoque les effets sanitaires des éoliennes. Enfin, seuls 4% ressentent une gêne liée au bruit.

2. Les infrasons

Les infrasons sont émis par le frottement du vent sur les pales ; ils ne présentent pas de risque sanitaire en dessous du seuil d'audibilité, niveau qui nécessite une intensité considérable.

Les infrasons émis par les éoliennes sont largement inférieurs au seuil de dangerosité et ce, même au voisinage immédiat des éoliennes. L'émission d'infrasons est modérée et sans danger pour l'homme.

a. Les infrasons, dont la fréquence est inférieure à 20Hz, sont audibles et perceptibles par l'oreille humaine à partir de 95 db(G) en moyenne ;

b. A 500 m sous le vent d'une éolienne, les niveaux sonores des infrasons mesurés sont inférieurs (60 db entre 2 et 20 Hz) au seuil d'audition de ces fréquences (95 dB en moyenne).

c. Les fréquences infrasonores sont atténuées par l'éloignement par rapport à la source (diminution théorique de 60db par doublement de distance) ;

d. La réponse du corps humain aux fréquences infrasonores varie en fonction de leur niveau acoustique. Les perturbations physiologiques n'apparaissent que lors d'exposition à des niveaux sonores supérieurs au seuil d'audition de 95 db(G). L'exposition d'au moins 1 heure à des niveaux d'infrasons compris entre 95 et 130 db montre une augmentation de la pression artérielle et du rythme cardiaque. Des stimuli à 85 db d'infrasons n'entraînent en revanche aucune perturbation de l'activité cérébrale.

L'ANSES a confirmé en 2013 que les émissions sonores des éoliennes ne génèrent pas de conséquences sanitaires directes, tant au niveau de l'appareil auditif que des effets liés à l'exposition aux basses fréquences et aux infrasons. (Une nouvelle est en cours que l'on pourra vous communiquer).

3. L'exposition à un effet stroboscopique

L'effet stroboscopique est un effet de crénelage temporel observable sous un éclairage intermittent, qui crée une gêne due à une succession rapide d'images qui se succèdent à une vitesse plus courte que la durée de persistance des images rétinienne.

Il n'y a pas de risque avéré de stimulation visuelle stroboscopique par la rotation des pales des éoliennes.

• Pour tout savoir sur le projet éolien : <http://www.commune-de-pouilley-francais.fr>

https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89nergie_%C3%A9olienne_en_France

Prochainement les études de bruits sur Pouilley-Français

Les éoliennes occasionnent-elles des pertes de valeur des biens immobiliers ?

Les résultats de plusieurs études internationales, nationales et régionales montrent une absence d'impact de l'éolien sur la valeur mobilière.

L'étude officielle la plus complète provient des Etats-Unis (<http://emp.lbl.gov/sites/all/files/lbnl-6362e.pdf>). Elle a été réalisée en 2013 par le laboratoire de Berkeley avec le soutien du Ministère américain de l'Energie (U.S. Department of Energy). Elle repose sur des données concernant la vente de 50 000 maisons dans 9 états différents. La totalité des 50 000 maisons se trouvent dans un rayon de moins de 16 km (10 miles) autour de 67 parcs éoliens différents. 1 198 ventes concernent des maisons situées à moins de 1,6 km (1 mile) d'un parc éolien. Les données couvrent parfaitement la période comprise entre l'annonce des projets jusqu'après leurs constructions. L'étude conclut « qu'aucune indication statistique n'a été trouvée prouvant que la valeur des maisons situées près de parcs éoliens était affectée dans les périodes de pré-construction et de post-construction. »

Une analyse globale effectuée en France a été menée en 2010, dans le Nord Pas-de-Calais, par l'association Climat Énergie Environnement. Elle a été conduite dans un rayon de 5 km autour de cinq parcs éoliens, avec 10 000 transactions analysées dans 116 communes. Les données ont été collectées sur une période de 7 années, centrées sur la date de la mise en service (3 ans avant construction, 1 an de chantier et 3 ans en exploitation). Les communes proches des éoliennes n'ont pas connu de baisse apparente de demande de permis de construire en raison de la présence visuelle des éoliennes, ni de baisse des permis autorisés. De même, sur la périphérie immédiate de 0 à 2 km, la valeur moyenne de la dizaine de maisons vendues chaque année depuis la mise en service (3 années postérieures) n'a pas connu d'infléchissement notable.

Climat Énergie Environnement conclut son étude ainsi : « Si un impact était avéré sur la valeur des biens immobiliers, celui-ci se situerait dans une périphérie proche (inférieure à 2 km des éoliennes) et serait suffisamment faible à la fois quantitativement (baisse de la valeur d'une transaction) et en nombre de cas impactés ».

A l'échelle régionale, le parc éolien des Monts du Lomont, installé en 2007-2008 au Sud-Est de Montbéliard (Doubs), n'a pas eu d'impact sur la valeur du marché immobilier des communes de Vyt-les-Belvoir et Valonne comme le démontre le tableau ci-dessous (source : mairies).

Il convient de noter également que les élus locaux ont souhaité diminuer la taxe d'habitation de Vyt-le-Belvoir en compensant cette baisse grâce aux retombées fiscales du parc éolien. La commune de Valonne a vu par ailleurs sa population augmenter de 65 nouveaux arrivants depuis la mise en service du parc éolien, prouvant que le parc éolien n'a pas eu d'effet de rejet pour les personnes en quête d'une propriété sur ce secteur.

Une étude notariale située à Langres a par ailleurs évalué l'incidence du parc éolien de Langres Sud (26 éoliennes construites en 2009) sur le foncier bâti et non bâti des communes les plus proches : Val d'Esnoms, Aujeurnes et Baissey. La réponse de Maîtres Goux et Vion-Lagneau précise que :

- ce parc éolien n'a eu aucun impact avéré sur la valeur du foncier bâti. Les éoliennes les plus proches se situent à 800 m du village du Val d'Esnoms.
- une hausse de 40% de la valeur des terres agricoles non-bâties a été observée. Elle s'explique en grande partie par de nombreuses installations de jeunes agriculteurs.

Pour information :

La municipalité a reçu quelques agences immobilières, par rapport au projet éolien, il est vivement conseillé de faire plusieurs estimations, cela peut varier entre 15 et 30 % en supplément du prix estimé le plus bas. A Pouilley-Français cela est vérifié régulièrement...

- Plus d'information : www.ADEME.fr, le site de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- www.enr.fr, le site des producteurs d'énergies renouvelable

Evolution de la valeur des terrains à bâtir à Valonne et Vyt-les-Belvoir avant et après la mise en service du parc éolien (2008)

	Coût du terrain à bâtir 2007	Coût du terrain à bâtir 2012	Nombre d'habitants 2007	Nombre d'habitants 2012
Vyt-les-Belvoir	15 € / m ²	15 € / m ²	171	186
Valonne	24 € / m ²	24 € / m ²	190	230

Les énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) couvrent aujourd'hui 80.3 % de la production d'électricité. Or, les réserves énergétiques de la planète ne sont pas inépuisables : au rythme de consommation actuel, le pétrole va arriver à épuisement d'ici à 54 ans, le gaz d'ici à 63 ans, le charbon d'ici à 112 ans et l'uranium, d'ici à 100 ans (pour les ressources identifiées). **Le nucléaire est très polluant à cause de la radioactivité et les déchets qui restent radioactifs durant des millénaires et qui entraînent de nombreux cancers et malformations pour les enfants...Le risque du nucléaire ? Une pollution qui rend les terres invivables pour l'homme pour des milliers d'années.** De plus la rénovation du parc français nucléaire (estimé en 2016 par de nombreux spécialistes représente 130 à 150 milliards d'euros), que nous sommes incapables de faire financièrement (en France) !

